

Réseau National des Conseillers Éolien et Photovoltaïque

La mission des Générateurs auprès des collectivités :

Initier la démarche projet :

-  Appui et conseil des collectivités : réunion de cadrage, identification des partenaires,
-  Identification globale de potentiels PV/éolien par site,
-  Rédaction de notes d’opportunité : productible, aspects règlementaires

Aller plus loin

-  Assistance à la réponse aux Appel à Manifestation d’intérêt « foncier dérisqué » de la région Sud,
-  Assistance rédaction cahier des charges Etudes techniques, Assistance à maîtrise d’ouvrage, conseil juridique, etc...

Accompagnement au développement des projets

-  Assistance dans l’élaboration des cahiers des charges de consultation des opérateurs économiques,
-  Négociation de partenariat avec des développeurs
-  Dialogue avec des financeurs

Les enjeux du territoire :

-  Limiter la facture énergétique des communes grâce à l’autoconsommation collective
-  Maximiser les retombées économiques locales
-  Impliquer les collectivités et les citoyens dans les projets d’énergie
-  Résilience du territoire en matière d’énergie

Objectif des générateurs

La France a pour objectif d’atteindre 40% à horizon 2030 avant d’aboutir à la neutralité carbone en 2050.

Les Générateurs s’intègre dans cette volonté avec la création d’un réseau d’animateurs National à destination des collectivités du bloc communal pour le développement des projets éoliens et photovoltaïques

Objectif régional :

Dans le domaine photovoltaïque,

⇒ Passer de 27 MW/an mis en service aujourd’hui à 270 MW/an pour atteindre les objectifs régionaux SRADDET 2050

En matière d’éolien,

⇒ Passer de 12 MW installée à 194 MW pour atteindre les objectifs régionaux SRADDET 2050.